



Montreuil, le 08 juin 2021

Monsieur François NOGUÉ
Directeur des Ressources humaines du Groupe SNCF
2 place aux Étoiles
CS 70001
93633 La Plaine Saint-Denis Cedex

Objet : Demande d'audience

Monsieur le Directeur,

Force est de constater que la construction d'un cadre social de haut niveau, tant au sein de la CCN que de l'entreprise, peine à se matérialiser. Bien au contraire, se profile une véritable jungle sociale dans les futures filiales que vous envisagez de mettre en place dans le cadre des futurs appels d'offres. Ce choix assumé de votre part vise clairement une déconstruction systématique des droits des cheminots.

Le Groupe Public Unifié représente près de 98 % des cheminots de la branche, la direction du GPU est bien l'instigatrice de cette stratégie de recul, que ce soit sur les sujets notamment liés à la « classification » des métiers, avec la volonté d'abroger purement et simplement le dictionnaire des filières, ainsi que la réécriture de pans entiers du STATUT pour s'aligner sur une réglementation *low-cost*.

Pour la CGT cheminots, la priorité est d'instaurer des repères collectifs solides, de réaffirmer le rôle primordial de nos métiers, et d'instaurer un contrôle social des processus de déroulement de carrière.

Concernant l'emploi, les trajectoires surréalistes imposées par le Gouvernement aux sociétés se traduit par une désorganisation de la production et une dégradation constante des conditions de travail des cheminots. La purge permanente de l'emploi doit cesser, et des embauches sont plus que jamais nécessaires. L'embauche des CDD et intérimaires, la ré-internalisation d'emplois dans toutes les filières et métiers sont une priorité pour la CGT.

La question des salaires est aussi prégnante dans notre entreprise. Le niveau des salaires est bas, la direction fait le choix de ne pas payer le travail à sa juste valeur (reconnaissance des diplômes, qualification, ancienneté, savoir et savoir-faire, technicité, etc.). Ce faisant, il devient nécessaire de refonder la grille des salaires. La fédération CGT des cheminots est porteuse de propositions concrètes.

Après 7 ans de gel, nous nous dirigeons vers une huitième année d'austérité pour les cheminots, ce qui provoque pour beaucoup d'entre eux la volonté de quitter la SNCF.

C'est pourquoi, pour la Fédération CGT des cheminots, il est urgent de convoquer les négociations annuelles obligatoires sur ce thème. La CGT revendique des augmentations générales et la revalorisation des primes de travail.

Concernant les facilités de circulation, les projets de dématérialisation et la perspective de fiscalisation inquiètent et suscitent colère et indignation aussi bien chez les actifs que les retraités.



Monsieur le directeur, la Fédération CGT des cheminots est porteuse de nombreuses propositions dans tous les sujets et domaines évoqués. Les cheminots attendent des réponses positives de nature à améliorer leur quotidien. Cela passe aussi par l'arrêt des restructurations en cours et une véritable relance du train public tant de voyageurs que de marchandises.

C'est dans ce contexte et au regard des nombreux sujets d'inquiétudes succinctement développés ci-dessus que la fédération CGT des cheminots sollicite une audience.

Nous souhaiterions être reçus le 22 juin à 09h00. Nous organisons ce jour-là un rassemblement national devant le siège de la direction afin de rendre compte aux cheminots de la teneur des échanges et leur faire part des réponses que vous apporterez sur l'ensemble des sujets évoqués.

Dans l'attente d'être reçu, recevez, monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.



Thierry Nier
Secrétaire général adjoint

